

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Monsieur Marc PARTOUCHE
Directeur de l'École nationale supérieure
des arts décoratifs
31, rue d'Ulm
75240 PARIS CEDEX 05

Paris, le **23** JUL. 2014

Nos réf. : TR/1563/CAM

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé, pour un mandat de trois ans à compter du 18 mars 2014, en qualité de directeur de l'école nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD).

L'ENSAD, qui a traversé une crise de gouvernance en 2013, doit maintenant consolider sa position d'espace d'excellence pédagogique et de recherche au niveau européen.

Aussi, la mobilisation des équipes autour d'un projet pédagogique fort et co-construit, doit constituer l'une de vos priorités. Ce projet visera à placer l'étudiant au cœur du dispositif, en renforçant l'adhésion et l'investissement des acteurs de la chaîne pédagogique. Vous travaillerez en particulier à la refonte des secteurs d'enseignement, afin de moderniser et impulser une plus grande interdisciplinarité.

Ces travaux vous conduiront à me proposer un projet de décret statutaire rénové, dont les dispositions devront conduire à un rééquilibrage et à une meilleure articulation des instances, afin de développer la collégialité au sein de l'établissement. Vous pourrez, pour conduire ces évolutions, vous appuyer sur les préconisations du rapport établi par l'Inspection générale des affaires culturelles en 2013. Votre travail s'inscrira aussi dans le cadre de la réforme issue de la loi du 22 juillet 2013, dite loi Fioraso, introduisant une co-tutelle avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous porterez une attention toute particulière à la gouvernance et à ses outils, en adoptant, de manière concertée, un nouvel organigramme, et en confortant le positionnement de la direction des études. Je compte sur votre expérience managériale et sur votre excellente connaissance du fonctionnement des écoles d'art pour mener à bien ces missions, essentielles à l'apaisement et au renouvellement du dialogue au sein de l'établissement.

.../...

Vous déploieriez une ambitieuse stratégie de politique internationale afin de promouvoir l'internationalisation des étudiants, des recrutements de professeurs et intervenants, par le biais notamment de la priorisation des partenariats et de la rénovation des procédures de mobilité.

Je souhaite que vous poursuiviez la politique de recherche conduite par l'établissement, notamment au sein de PSL, et que vous consolidiez le dispositif Sacre. Vous engagerez toutes les mesures en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés, en établissant des liens et un suivi plus resserrés avec les créateurs et les milieux économiques et industriels. Vous évalueriez les conditions de la mise en place d'une offre de formation continue, reposant sur des modules courts et innovants, afin de procurer une visibilité nouvelle à l'école et de constituer aussi un levier d'accroissement de ses ressources propres.

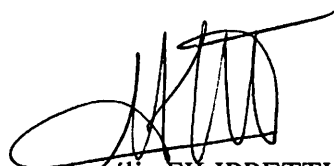
Je vous confie, en outre, une mission spécifique en votre qualité de personnalité reconnue pour votre excellente connaissance du réseau des écoles d'art. Cette mission, dont la nature fait l'objet d'une lettre propre, vise à encourager le rapprochement des écoles du Grand Paris.

Enfin, la mise en œuvre de votre projet s'inscrira, naturellement, dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois voté par le Parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles et vous explorerez toutes les voies susceptibles d'optimiser et de développer les ressources de l'école.

Vous aurez, enfin, à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la culture et de la communication au titre de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes d'une part, et de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur, d'autre part. Vous vous efforcerez par ailleurs d'améliorer les conditions d'accessibilité, non seulement du site mais aussi des études, aux personnes en situation de handicap.

L'ensemble de ces objectifs devra figurer dans un contrat de performance signé entre l'État et votre établissement, qui devra être achevé avant la fin de l'année 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Aurélie FILIPPETTI